

BAREME DES HONORAIRES (SAUF CONVENTIONS PARTICULIERES)

HONORAIRES DE VENTE

Honoraires de vente d'un bien à usage d'habitation: 5% TTC (4.17% HT + TVA 20%) du prix de vente.

Commission d'agence forfaitaire de 7 500 euros pour toute transaction inférieure à 150 000 euros.

Conformément aux usages locaux, et sauf convention expresse différente entre les parties (indiquée au mandat), la rémunération sera à la charge du vendeur.

Honoraire de recherche d'un bien d'habitation : 3% du prix de vente à la charge du mandant hors frais d'agence et hors frais de notaires.

Honoraires de vente de fond de commerce : 10% HT + TVA 20%

HONORAIRES DE LOCATION

Baux soumis aux dispositions de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 :

Le montant du plafond d'honoraires à la charge du locataire et du propriétaire pour la visite, la constitution de son dossier et la rédaction du bail est fixé à un montant de € 10/m² de surface habitable pour les zones tendues et € 8/m² pour les zones non tendues.

Le montant du plafond d'honoraires à la charge du locataire et du propriétaire pour la réalisation de l'état des lieux est fixé à un montant de : € 3/m² de surface habitable.

Honoraires de location baux non soumis aux dispositions de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 location vide ou meublée : 2 mois de loyers réparti pour moitié entre le propriétaire et le locataire.

Honoraires de location baux commerciaux : à la charge du preneur et du bailleur : 15% du loyer annuel HT hors charges.

HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE

Honoraires de gestion locative : locations vides ou meublées : 7 % TTC

(soit 5,83%HT) des sommes encaissées prélevées mensuellement sur les loyers.

Locations saisonnières : 23% HT du montant de la location avec un minimum de 480 € /semaine, à la charge du locataire.

PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES :

Location de draps :

90 € pour des villas jusqu'à 6 personnes

150 € pour des villas jusqu'à 10 personnes

250 € pour des villas de plus de 10 personnes

Ménage final :

80 € pour des villas jusqu'à 150m²

150 € pour des villas jusqu'à 250m²

250 € pour des villas de plus de 250 m²

Heure de ménage additionnelle : 25 Euros de l'heure

Assurances annulation et responsabilité civile : 4,50% du montant de la location